



Le tri n'est plus une option !



CITEO



LE MOT DU PRÉSIDENT



La collecte et le traitement des ordures ménagères d'Alès Agglomération représentent un budget de plus de 25 millions d'euros. 25 millions d'euros mis à la poubelle alors que nous pourrions les investir dans d'autres projets, et un impact environnemental conséquent pour les générations futures !

Notre devoir citoyen, est donc de pratiquer avec rigueur et au quotidien les gestes du tri puisque désormais tous les emballages se trient, y compris les déchets fermentescibles que nous pouvons composter.

Ne laissons plus maintenant que le minimum dans la poubelle noire !

Je compte sur vous !

Christophe RIVENQ

Président d'Alès Agglomération

Maire d'Alès



TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT, ALORS ALLONS-Y !

À TRIER | TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES



Briques alimentaires



Emballages en métal



Emballages en plastique



À TRIER | TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONNETTES



Prospectus et catalogues



Journaux et magazines



Courriers, enveloppes et autres papiers



Cartonnettes

À TRIER | TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



OÙ TROUVER LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE LES PLUS PROCHES DE CHEZ MOI ?



Pour connaître les
lieux d'implantation
des colonnes
aériennes consulter
le site www.ales.fr
rubrique TRI sélectif



CITEO

Téléchargez l'appli
qui vous facilite
le tri au quotidien

DÉCHETS FERMENTESCIBLES, PRENONS DE BONNES HABITUDES !

- Pour alléger votre poubelle résiduelle et par là même l'addition salée du coût de traitement des ordures ménagères d'Alès Agglomération, vous pouvez également trier vos déchets fermentescibles (épluchures, fleurs fanées, marc de café, coquilles d'œufs...) et vos déchets verts de jardin (tonte, feuilles, branchages fins ...)
- Si vous habitez dans une maison, installez chez vous un éco-composteur. Pour cela, contactez votre mairie de domicile, ou, pour Alès, le numéro vert : 0800 540 540 pour acquérir un composteur individuel et une sensibilisation au compostage pour seulement 20€.
- Si vous habitez en logement collectif, renseignez-vous pour savoir si près de chez vous, un lieu de compostage collectif est disponible (en cours de déploiement sur le territoire).

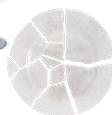
ORDURES MÉNAGÈRES



Ordures
ménagères



Objets en plastique



Vaisselle cassées,
vitres et miroirs



Produits
sanitaires



Coquilles vides
(huîtres, moules...)



mégots
de cigarette

Pourquoi composter ?

1 PERSONNE
PRODUIT
70 KG
DE DÉCHETS
COMPOSTABLES/AN

SOIT **8 KG**
DE COMPOST
c'est autant d'ordures
en moins à traiter
et de bonne terre en plus !

Source ADEME mars 2022

Comment ça marche ?

En présence d'oxygène, d'eau et de chaleur, les micro-organismes et les organismes de plus grande taille (vers de terre, petits insectes, ...) transforment les déchets en compost.

Pour réussir son compost

Appliquer la règle des 4A



APPORTER un bon mélange de déchets humides (épluchures, fanes de légumes, ...) et de déchets secs (feuilles séchées, broyat végétal ...). Ces derniers vont permettre d'équilibrer le compost, de l'aérer et d'éviter les mauvaises odeurs.



ACTIONNER le couteau ou le sécateur pour fractionner les déchets de cuisine et pour fragmenter les végétaux de type branchage.



AÉRER le compost en le remuant au moins une fois par mois.



ARROSER pour maintenir une bonne humidité : trop d'humidité empêche l'aération, favorise le pourrissement et les mauvaises odeurs et pas assez d'humidité empêche le processus de décomposition ! En pressant une poignée de compost, quelques gouttes doivent perler. Si aucune goutte ne se forme, il est trop sec, et si trop d'eau s'échappe, il est trop humide. Dans ce dernier cas, ajouter de la paille ou des herbes sèches.

Comment se servir du compost ?



🌱 **Pour les plantes en pleine terre**, mettez le compost mûr directement au pied des plantes en l'incorporant dans les 5 à 10 premiers centimètres du sol.

🌱 **Pour les plantes en pot** mélanger 1/3 de compost et 2/3 de terreau, terre et sable.

🌱 **Pour la plantation** ajouter à la terre extraite du sol 10 à 20% de compost mûr.

Quels déchets composter ?

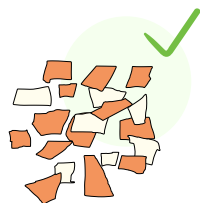
OUI aux DÉCHETS HUMIDES

Épluchures
et fanes de fruits et légumes,
herbe coupée, résidus de
tailles, mauvaises herbes
(sans graines mûres), ...



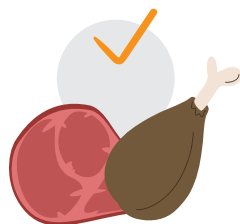
OUI aux DÉCHETS SECS

Marc de café, thé usagé,
coquilles d'œufs écrasés,
feuilles d'arbres séchées,
gazon sec, paille,
broyat végétal, ...



MODÉRÉMENT

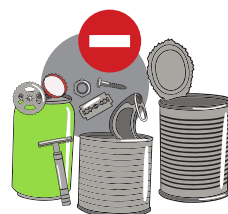
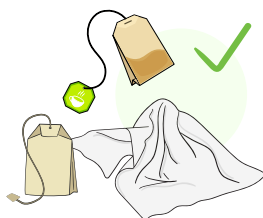
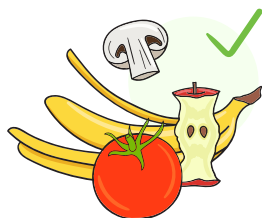
Viande, poisson,
coquillage,
cendre de bois, ...



SURTOUT PAS

Graisses et huiles, lingettes,
couches-culottes, plastiques,
produits chimiques,
verres, métaux, ...







Le tri n'est plus
une option !

&

Composter
c'est facile !



Alès Agglomération
Bâtiment ATOME
2, rue Michelet, 30105 Alès Cédex
tél. 04 66 78 89 00 - ales.fr

CITEO

Alès
Agglomération
LE SUD INGENIEUX